

# NOVEMBRE 2019

Sud-Ouest  
du 4 novembre 2019

MONTAGNE

## La mairie a pris le relais de la Poste



Le bureau de poste est dorénavant dans les locaux de la mairie. PHOTO K.P.

La menace planait depuis plusieurs mois et la décision a été annoncée au printemps dernier. Le bureau de poste de Montagne a définitivement fermé à la rentrée de septembre. Devant ce fait, le Conseil municipal, en concertation avec les responsables du service postal, a décidé d'aménager une partie des locaux de l'accueil de la mairie en agence postale communale (APC).

Une convention a donc été signée entre la commune et la Poste. En vertu de celle-ci, la municipalité fournit les locaux et les agents, qui assurent les prestations postales. Et en contrepartie, la Poste verse à la commune une indemnité. Des travaux ont donc eu lieu au cours de l'été, pris en charge financièrement par la Poste avec des portes automati-

ques pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, un mobilier adapté à cette nouvelle activité, sans oublier la réfection des peintures et du sol.

Les agents de la mairie ont été spécialement formés aux tâches qui leur incombent. Désormais opérationnelle, l'agence postale est ouverte les lundis, mardis, jeudis de 9 heures à midi puis de 14 à 17 heures. Et les vendredis de 9 heures à midi puis de 14 heures à 16 h 30.

### Les services rendus

L'agence postale communale vend tous les produits de la Poste (timbres, colis, lettres pré-timbrees), expédie et conserve les colis de moins de 20 kg. Mais pour récupérer les colis qui n'ont pu être livrés par le facteur, une carte

d'identité est indispensable. Elle seule peut justifier la remise du courrier : « Il est important que les usagers comprennent bien que ce n'est pas parce que nous les connaissons que nous pouvons délivrer les colis sans condition », explique l'édile.

Néanmoins, les personnes qui ont un compte à la Poste peuvent retirer et/ou déposer jusqu'à 350 €. Les agents communaux n'ont pas accès à leur compte, ils se bornent à demander une autorisation de délivrer la somme demandée selon le numéro de compte. Là encore, la carte d'identité est indispensable.

La municipalité a estimé qu'il était important de maintenir ce service public, essentiel pour les habitants de leur commune.

**Karine Poullain**

MONTAGNE

## Bientôt un lotissement route du Sacristain

Mardi 29 octobre, Catherine Henry, maire de Montagne, accompagnée de conseillers municipaux ont visité le chantier Mésolia, situé route du Sacristain tout près du centre bourg.

L'architecte, Pascal Sembel n'étant pas disponible, ce sont Messieurs Gramon, maître d'ouvrage et Rivière, pilote de chantier qui les ont accompagnés sur le site et leur ont présenté un logement T2.

Ce T2 se compose d'une grande pièce à vivre avec coin cuisine et d'une chambre très lumineuses, une salle de bains, une petite buanderie et, ouvert sur la rue, un garage. L'orientation Est-Ouest du lotissement permet de profiter d'un large ensoleillement. Chaque maison bénéficie d'un terrain privatif qui sera équipé d'un abri de jardin.

L'accent a été mis sur une isolation de qualité afin de respecter un cahier des charges très strict en terme d'économie d'énergie. De



Lors de la visite du chantier.

même, plusieurs appartements sont prévus pour des personnes à mobilité réduite.

Les travaux avancent régulièrement. Les toitures sont en passe d'être terminées afin de mettre

hors d'eau les habitations avant l'hiver.

La fin du chantier et la livraison du lotissement de 10 maisons individuelles, allant de T1 au T4, est prévu au printemps prochain.

Le Résistant  
du  
7 novembre  
2019

MONTAGNE

## La transmission du devoir de mémoire est assurée

C'est sous un ciel bien maussade qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, au monument aux Morts de Saint-Georges. Arrivés en cortège, les neuf portedrapeaux se sont positionnés de part et d'autre du monument. Parmi eux, trois jeunes, Raphaël Kameli, Valérie Quint et Matthieu Souillard ont pris en charge cette mission hautement symbolique de rendre hommage au nom de la Nation aux combattants et aux prisonniers de guerre. Ils assurent ainsi la transmission de ce devoir de mémoire, à la suite de leurs aînés. Après le lever des couleurs, Catherine Henry, maire, et Pierre Portaud au nom de l'Union des Combattants, entourés d'officiels et des conseillers municipaux, ont déposé des gerbes au pied du monument avant de lire les discours officiels à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

Deux enfants ont aussi voulu témoigner à leur façon le respect que l'on doit à tous ces hommes sacrifiés en pleine jeunesse: Maximilien avait revêtu l'uniforme garance bleu et rouge porté en 1914 (avant d'être remplacé par l'uniforme bleu horizon à partir de 1915) tandis



Maximilien et Anaïs au côté du maire de Montagne Catherine Henry.

qu'Anaïs représentait la cohorte des infirmières qui, tout au long de ce conflit, se sont occupées des blessés et mutilés de guerre avec un dévouement et une abnégation jamais démentis.

Cette émouvante commémoration s'est conclue par La Marseillaise

chantée à pleine voix par les enfants de l'école, emmenés par la directrice Valérie Férez, et par le public venu en nombre. Tous se sont retrouvés ensuite à la mairie pour partager en toute convivialité un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le Résistant  
du  
21 novembre  
2019

Le Résistant  
du 28 novembre 2019

**MONTAGNE / EXPOSITION**

# Les beaux bateaux de la Marine nationale

Une exposition insolite va se tenir à Montagne les 29 et 30 novembre prochains. En effet, l'Association La Frégate, amicale d'anciens marins basée à Limoges, va exposer une douzaine de maquettes de prestigieux bâtiments de la Marine nationale. Cela va du porte-avions Charles de Gaulle (près de 2 mètres 60) au porte-hélicoptère Tonnerre (2 mètres) en passant par le porte-avion Clemenceau, le Jeanne d'Arc ou le Cassard, entre autres. Toutes ces maquettes ont été réalisées à l'échelle un centième. Pour compléter cette présentation, les membres de La Frégate vont accueillir les enfants de l'école pour les initier au matelotage, c'est-à-dire la tech-



nique des nœuds et des ouvrages en cordage. Cette exposition est ouverte à tous

dans l'espace des Mûriers, à côté de la mairie de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. L'entrée est gratuite.